

« Hautes Garrigues du Montpelliérais »

Décembre 2013

Lettre d'information sur l'élaboration du Docob de la ZPS n°9112004

Le document d'objectifs prend son envol

EDITO

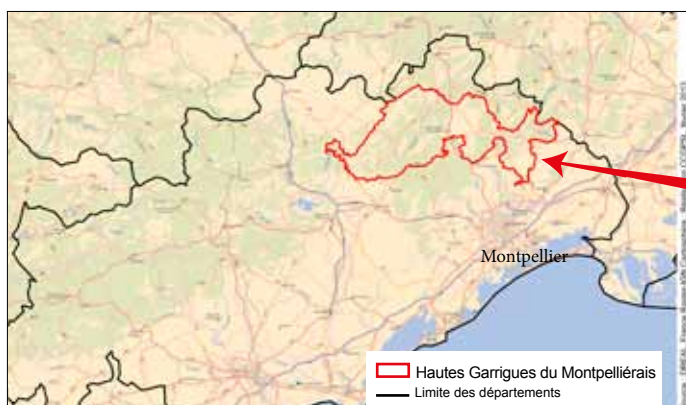
Validé par tous les acteurs du territoire des Hautes Garrigues en septembre dernier, le document d'objectifs Natura 2000 est désormais notre contrat collectif pour faire de ce territoire, dont notre Communauté de communes est le cœur, un lieu exemplaire d'aménagement et de développement respectueux de l'écosystème et du vivant.

Pour y parvenir, tous les acteurs (agriculteurs, forestiers, chasseurs, pratiquants des loisirs de pleine nature, naturalistes, services de l'Etat) ont eu un égal accès au débat et aux propositions. Les années de réflexion et les dizaines de réunions thématiques organisées depuis deux ans ont permis de mettre en lumière parfois des oppositions, souvent des aspirations légitimes à la poursuite d'activités traditionnelles, mais toujours une volonté d'aboutir ensemble à des solutions allant dans le sens de bonnes pratiques soutenues financièrement. Ce dernier point est particulièrement important pour les acteurs du territoire, et en particulier les agriculteurs, à un moment où la crise économique est particulièrement ressentie par nombre d'entre eux.

Bien sûr, ce document d'objectifs n'est pas un remède miracle mais, à l'instar des sites des Gorges de l'Hérault et du Pic Saint-Loup où la Communauté de communes s'est impliquée, il nous permet d'accéder à des financements européens et nationaux, ce qui, en cette période de disette, est très important. Il traduit également ce travail en profondeur qui avait démarré dans le scepticisme pour les uns et dans l'hostilité pour les autres et que tous les participants ont, finalement, décidé de saisir à bras-le-corps, en faisant preuve d'intelligence et de courage.

Nous ne prétendons pas, à ce jour, en être les responsables, mais il faut savoir que durant l'année écoulée, le nombre de jeunes Aigles de Bonelli, emblème des espèces protégées chez nous, qui se sont envolés pendant l'été, est supérieur à celui des années précédentes. Ce n'est pas un gage de réussite mais c'est un signe encourageant.

Philippe Doutremepuich
Président du Comité de pilotage



37 communes concernées

Aniane, Arboras, Argelliers, Assas, Brissac, Buzignargues, Causse-de-la-Selle, Cazevieille, Ferrières-les-Verreries, Fontanès, Galargues, Garrigues, Guzargues, Le Triadou, Les Matelles, Mas-de-Londres, Montaud, Montpeyroux, Notre-Dame-de-Londres, Pégairolles-de-Buèges, Puéchabon, Rouet, Saint-André-de-Buèges, Saint-Bauzille-de-Montmel, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-Jean-de-Cuculles, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Privat, Teyran, Vacquières, Valflaunès, Viols-en-Laval, Viols-le-Fort.

Sommaire

- Le plan d'actions
- Zoom sur un «habitant»: le Circaète Jean-le-blanc
- Les premières actions Natura 2000

LE PLAN D' ACTIONS

6 objectifs de développement durable déclinés en

AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ESPECES D'OISEAUX ET REDUIRE LES PERTES D'INDIVIDUS

➤ 13 actions prévues

L'objectif est de limiter la mortalité des oiseaux et d'agir sur ses causes, de préserver la quiétude de leurs sites de nidification et d'augmenter les disponibilités de leurs ressources alimentaires.

Exemples

- Créer et entretenir des placettes d'alimentation
- Entretenir mécaniquement l'inter-rang des cultures pérennes (type vignes).
- Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques dans les secteurs où le risque d'électrocution est le plus important.

MAINTENIR LES MILIEUX OUVERTS EXISTANTS ET RECONQUERIR LES MILIEUX FERMES

➤ 2 actions prévues

Pour préserver des territoires de nidification - pour les passeraux en particulier - et de chasse pour les rapaces, les garrigues doivent rester des zones dans lesquelles il est facile de se déplacer ; ces milieux doivent être ouverts ⁽¹⁾.

Exemples

- Gérer les milieux ouverts (pastoralisme).
- Restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage, brûlage dirigé).

⁽¹⁾ En garrigues, un milieu ouvert correspond à une végétation d'arbrisseaux et d'arbustes relativement clairsemée, de plantes herbacées et de quelques arbres.

AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LE SITE ET LES ESPECES CONCERNEES

➤ 8 actions prévues

Un diagnostic écologique et socio-économique a été réalisé dans le Document d'objectifs du site. Une mise à jour de ces informations doit être faite régulièrement et certaines informations précisées.



Baguage d'un jeune Aigle de Bonelli

Exemples

- Définir le domaine vital de certaines espèces.
- Etudier les impacts potentiels de certaines activités.
- Définir les secteurs où le risque de mortalité par électrocution est le plus important.
- Assurer le suivi des espèces prioritaires ou participer à ce suivi.



Versants sur lesquels la garrigue se densifie

n 37 actions

LIMITER LA PERTE DES HABITATS ET MAINTENIR EN BON ETAT LES MILIEUX FAVORABLES AUX ESPECES D'OISEAUX

➤ 5 actions prévues

Certaines espèces d'oiseaux ont un habitat très spécifique. Pour ces espèces, il est nécessaire de préserver la mosaïque agricole et les éléments structurants du paysage (alignement d'arbres, murets....) ainsi que de limiter l'étalement urbain.

Exemples

- Restaurer les murets.
- Entretenir les ripisylves ⁽¹⁾.
- Implanter des couverts favorables à l'ensemble des espèces d'oiseaux du secteur.

⁽¹⁾ Végétation bordant les milieux aquatiques (ruisseau, cours d'eau...)



Réunion du comité de pilotage



Champs cultivés

INFORMER, COMMUNIQUER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX DU SITE

➤ 7 actions prévues

De nombreuses activités se déroulent sur ce territoire. Pour certaines, l'information sur la richesse du site peut se faire avec l'appui d'associations, clubs..., Pour d'autres, moins encadrées ou fédérées, il est plus difficile de sensibiliser, ce qui nécessite un travail de communication à une échelle plus importante.

Exemples

- Sensibiliser et former les professionnels, fédérations et tous les autres acteurs du territoire.
- Mettre en cohérence les enjeux du site avec les politiques publiques et les autres sites Natura 2000.
- Animer des groupes de travail thématiques.
- Communiquer grâce à des lettres d'information.

ANIMER ET METTRE EN OEUVRE LE DOCOB

➤ 2 actions prévues

- Signer des contrats et chartes avec les acteurs ⁽¹⁾ concernés.
- Intégrer au Docob les nouvelles données recueillies ou les nouvelles actions décidées.

Le document doit être mis à jour au bout de 5 ans.

⁽¹⁾ Agriculteurs, forestiers, chasseurs, associations de loisirs de pleine nature.



La lettre d'information n° 1

ZOOM SUR UN «HABITANT»

Qui suis-je ?



Le Circaète Jean-le-Blanc

Je suis un **grand rapace** qui peut atteindre 1,80 m d'envergure.
Mon plumage est brun foncé au dessus, et blanc en dessous.
On devine des tâches sur mon corps mais mon signe le plus remarquable est surtout la présence de **trois barres sombres sur le bout de ma queue**.
De près, vous verrez mes **yeux jaunes orangés** et mon bec relativement court, qui me donnent des allures de chouette.
De loin, vous me confondrez souvent avec la Buse variable ou l'Aigle de Bonelli. Pourtant je suis un type de rapace bien particulier ; mon régime alimentaire se compose principalement de serpents. Lorsque je chasse, il n'est pas rare de me voir effectuer un vol stationnaire, contre le vent, appelé « vol du saint-esprit ». Enfin, sachez que **je niche dans un arbre**, et non en falaise, comme de nombreux autres rapaces.
Je suis une **espèce menacée** car en augmentant la taille de vos villes et en modifiant vos pratiques agricoles, vous faites disparaître mes proies et, par conséquent, je n'arrive plus à me nourrir.
Pourtant j'ai toute ma place dans la chaîne alimentaire ! Et vous, qui n'aimez pas les serpents, je pourrais être un de vos grands amis !

LES PREMIERES ACTIONS NATURA 2000

Après avoir mené à bien l'élaboration du document d'objectifs du site Hautes Garrigues du Montpelliérais, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup en est maintenant l'animateur. Son rôle est à présent de mettre en œuvre les mesures proposées dans le Docob.

Pour la première année d'animation six types d'actions ont été retenues :

- Accompagner les communes dans la consultation menée par les services de l'Etat pour agrandir le site sur des territoires à fort enjeu (1 822 hectares soit 4% de la superficie actuelle du site).
- Rédiger le plan agro-environnemental qui détermine précisément les contrats qui seront signés par des agriculteurs.
- Promouvoir la charte Natura 2000 de bonnes pratiques.
- Organiser des réunions publiques d'information et des groupes de travail sur des thèmes précis (élevage, foncier...).
- Communiquer sur Internet et dans les journaux locaux.
- Sensibiliser sur le terrain aux enjeux du site.

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup - Hôtel de la Communauté
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières. Tél : 04 67 55 17 00
<http://www.cc-grandpicsaintloup.fr> - natura2000.hautsgarrigues@ccgpsl.fr